



BULLETIN D'INFORMATIONS

N°174-AOUT 2017

Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400

Tel 02.98.68.15.21.

Fax 02.98.68.34.82.

courriel : mairie.saintservais@orange.fr

Site Internet : www.saint-servais-29.fr

Ce bulletin d'informations est disponible sur le site officiel de la commune www.saint-servais-29.fr

VIE MUNICIPALE

AGENDA

➤Présence de Mme LE BRICQUIR, le samedi 5 août et samedi 9 septembre. Cette Artiste Peintre, expose ses œuvres dans l'allée de pétanque jusqu'au 17 septembre 2017

HORAIRE MAIRIE PENDANT L'ÉTÉ jusqu'au samedi 26 août 2017

Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi : 8h30-12h00
La mairie sera fermée le lundi 14 août.

MEMENTO

URGENCES :

Médecin de garde 15 SAMU
Pharmacie de garde 3237,
Pompiers 18, portable 112,
Gendarmerie 17

École : 09.61.20.66.81,
Garderie 06.87.29.71.04

Infirmière Libérale :

Mme HENNEQUEZ :
07.86.05.43.81

ALSH : 06.66.43.46.42

PAROISSE :

Dimanche 6 août : messe 10h30 à BODILIS.

Samedi 12 août : messe à 18h00 à SAINT-DERRIEN.

Mardi 15 août : Pardon de BODILIS – Messe à 10h30

Dimanche 20 août : messe 10h30 à PLOUNÉVENTER

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 20 juillet, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers, à l'exception de Jérôme BOITE et Paul LAURENT, absents excusés. Paul LAURENT a donné pouvoir à Ludovic MÉAR.

Travaux extension école

Travaux : une réunion de chantier est prévue tous les vendredis à 10h30.

Le déplacement des algécos est effectué, la cour va être finalisée rapidement. Le bâtiment est hors d'eau hors d'air.

Rythme scolaire rentrée 2017/2018

La demande de dérogation du conseil municipal et du conseil d'école a été transmise suite au dernier conseil. L'académie nous a donné son accord par courrier du 3 juillet dernier. L'information est transmise aux parents et aux personnels des TAP. La rentrée aura lieu le lundi 4 septembre. Les horaires à la rentrée seront les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Appel d'offres : fourniture et livraison des repas pour la cantine

L'appel d'offres s'est terminé le vendredi 30 juin à 12h00, 5 entreprises ont répondu, la commission d'appel d'offres s'est réunie le jeudi 8 juillet dernier. Après étude des dossiers, le conseil municipal vote et retient la société API à l'unanimité.

Personnel

Raphaël LE BARS, à compte du 1^{er} septembre, change de collectivité. Au service technique, travailleront Michel PÉRON et Claudie LE SAINT.

Plan de mise en accessibilité

Suite au rendez-vous du 27 juin dernier avec Monsieur MORAND de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), un agenda de mise en accessibilité pour nos ERP (Établissement Recevant du Public) est programmé sur 3 années. Le conseil donne son accord à Monsieur le Maire pour déposer cet agenda.

Urbanisme : servitudes

A la demande du Service d'Infrastructure de la Défense, deux nouvelles servitudes sont à intégrer à notre carte communale, une servitude radioélectrique de protection contre les obstacles sur le parcours du faisceau hertzien reliant le centre radioélectrique « BAN de Landivisiau » au centre radiologique « station du Cranou à Lopérec »

et une servitude radioélectrique de protection contre les perturbations électromagnétiques au profit du centre « BAN Landivisiau ».

Transmissions électronique des documents administratifs : avenant

Le conseil donne son accord pour signer l'avenant de télétransmission pour étendre le champ à l'ensemble des actes soumis à l'obligation de transmission.

Contrat d'assurance du personnel pour le centre de loisirs

A la demande des membres du comité de pilotage du centre de loisirs, le conseil donne son accord pour la gestion d'un contrat d'assurance pour les arrêts éventuels du personnel du centre de loisirs.

Rapport sur le prix et la qualité de l'eau en 2016

En application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, et suite à son approbation par le comité syndical en date du 21 juin dernier, le rapport sur le prix et la qualité de l'eau pour l'année 2016 est présenté au conseil municipal. Ce service est géré par le Syndicat des Eaux de Pont-an-Ilis dont le siège est à la Mairie de Plougourvest. Il a la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. La Lyonnaise des Eaux a la responsabilité du fonctionnement et de l'entretien des ouvrages, ainsi que la performance du service.

La population desservie est de 8 790 habitants, l'eau est distribuée à 3 586 abonnés. Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du Syndicat est de bonne qualité. Le conseil approuve le rapport.

Questions diverses.

Point sur la distribution des ordures ménagères

Prochain conseil le jeudi 21 septembre 2017

ETAT CIVIL

Décès : Mme PÉRON Marie, 86 ans, décédée le 24 juillet 2017 à LANDIVISIAU.

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

La Mairie a changé d'horaires depuis le lundi 3 juillet :

- ▶ ouverture les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h, sauf le lundi 14 août.
- ▶ Fermeture les mercredis et samedis.

La Mairie sera ouverte le samedi 26 août et reprendra ses horaires habituels à cette date.

LE MUSÉE

Saison estivale du 1^{er} juillet au 17 septembre : L'enclos et le Musée se visitent tous les jours, sauf le jeudi, de 14 à 18 heures. Visites : gratuit jusqu'à 12 ans. Musée et exposition avec visite guidée de l'Enclos : 4 euros. Groupes sur RDV. Tél : 02.98.68.94.17 et 02.98.68.15.21. Parkings gratuits à côté de la Mairie. Madame LE BRICQUIR accueillera le samedi 5 août et le samedi 9 septembre le public dans la galerie d'exposition et entretiendra les visiteurs de son œuvre, de sa technique et du sens profond de ses peintures. Entrée gratuite.

RECENSEMENT

Les filles et les garçons nés en août 2001 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à **la Journée Défense et Citoyenneté**.

DÉRATISATION

Le passage de l'entreprise de dératisation aura lieu le jeudi 18 août 2017 sur la commune de Saint-Servais. Merci de vous inscrire en Mairie avant cette date.

TÉLÉPHONE

Si vous rencontrez des problèmes de téléphone, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie, nous pourrions vous aider dans la démarche.

HORAIRES DE TONTE POUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses...ne peuvent être effectués que :

-les jours ouvrables de **8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**

-les samedis de **9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

-les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00** (en cas de force majeure, veillez à prévenir votre entourage).

URBANISME

Permis de construire

| | | | |
|-----------------------|--|---------------------|------------|
| Déposé le 13/05/2017 | M.NOEL Cédric et Mme LANGEVIN Céline | Maison d'habitation | 5 Kerhéol |
| Accordé le 25/07/2017 | | | |
| Déposé le 3/07/2017 | M. HULEUX Sébastien et Mme DUPUY Camille | Maison d'habitation | 11 Runglas |
| Déposé le 5/07/2017 | M. et Mme BLEUNVEN | Extension maison | 30 Kerhéol |

Déclaration préalable :

| | | | |
|---------------------|-----------------------------|----------------|------------|
| Déposé le 5/07/2017 | Monsieur et Madame BLEUNVEN | Abri de jardin | 30 Kerhéol |
|---------------------|-----------------------------|----------------|------------|

Rappel : les ravalements, les châssis et serres dont la hauteur au-dessus du sol est supérieure à 1m80 doivent faire l'objet d'une déclaration préalable

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

AMICALE TROUZ-AN-DOUR

PROCHAINS INTERCLUBS

| | | | |
|----------------------------------|--------------|----------------------|--------------|
| Mardi 1 ^{er} août | St-Derrien | Mardi 29 août | Lanhouarneau |
| Mardi 22 août | Plougourvest | Mardi 5 septembre | Plouneventer |

Les inscriptions et les mises de 3 € par personne, seront prises au club le jeudi précédent.

SORTIE : Une sortie avec les clubs de St-Derrien et de Bodilis est prévue le mercredi 6 septembre. Départ de St-Servais à 7h30 en direction du port du Guilvinec. Déjeuner à Plomeur, puis l'après-midi, croisière dans la baie de Concarneau et temps libre en ville close. Inscriptions au club dès à présent et pour le 24 août au plus tard.

ALSH

L'accueil de loisirs fonctionne du 10 juillet au 1^{er} septembre 2017 à l'espace Sklerijenn à Plouneventer. Pour les inscriptions de cet été, les dossiers sont à retirer sur le site de la mairie de Saint-Servais. Ils sont à compléter et à remettre à la directrice les mercredis à l'espace Sklerijenn ou à déposer à la mairie de Saint-Servais.

AU BOUILLON DE CULTURE

La bibliothèque est ouverte en été le mercredi de 17h00 à 18h30 et le dimanche de 10h30 à 12h00.

U.S.S.S.D

Entraînements :

Lundi 31 juillet, mercredi 2, vendredi 4, lundi 7, vendredi 18, lundi 21, vendredi 25, lundi 28 août au terrain de SAINT-DERRIEN ;

Matches amicaux

Mercredi 9 août contre LANHOUARNEAU-PLOUNEVEZ B à SAINT-DERRIEN

Lundi 14 août contre E.S PLOUNEVENTER B à SAINT-DERRIEN

Mercredi 16 août contre E.S TREFLEZ à SAINT-DERRIEN ;

Compétition

Dimanche 20 août : 1^{er} tour Coupe de France

Dimanche 27 août ; Coupe

L'INATTENDUE

L'inattendue sera fermé pour congés le samedi 29 juillet au soir, réouverture le mercredi 16 août à 7h00.

Pas de livraison de pain du lundi 24 juillet au mercredi 16 août

POSTE A POURVOIR

✓ Rolland à Plouédern : recrute magasiniers caristes en chambre froide H/F, CACES 1, 3 et 5 exigés, travail en température négative, travail en 2*8, contrat 35 h. Rémunération selon profil + primes + comité d'entreprise + participation. Postes à pourvoir à Lampaul Guimiliau et à Plouédern.

Expédier CV et lettre de motivation par courrier ou par email ; Rolland SAS, Service ressources humaines, BP 809 Plouédern, 29208 Landerneau Cedex. Email : emploi@rolland.fr✓

3

DIVERS

- ✓ Chaton de couleur blanc noir roux trouvé, s'adresser en mairie au 02.98.68.15.21.
- ✓ Permanence Conseil Départemental, un conseiller départemental sera présente sur notre commune le 29 septembre prochain de 10h00 à 12h00
- ✓ . A vendre vélos, visible en mairie, faire offre.





Le duo des Balan (Simona et Georges) de l'orchestre d'Eisenach) donnera un concert de viole d'amour

en l'église de SAINT-SERVAIS

le samedi 12 août 2017 à 20h30.

Entrée 5 euros.

VACANCES ETE 2017
Ouvertures au Public
Du 4 juillet au 3 septembre 2017

| | Espace Aquatique | Baignes | Salon Fitness Musculation |
|----------|-------------------------------|--------------|---------------------------|
| Lundi | 11h00 - 19h00 | 9h30 - 19h00 | |
| Mardi | 11h00 - 20h30 | 9h30 - 20h30 | |
| Mercredi | 11h00 - 19h00 | 9h30 - 19h00 | |
| Jeudi | 11h00 - 19h00 | 9h30 - 19h00 | |
| Vendredi | 11h00 - 20h30 | 9h30 - 20h30 | |
| Samedi | 10h00 à 12h30 - 14h00 à 18h00 | | |
| Dimanche | 9h00-12h30 et 13h30-17h00 | | |

Sortie des espaces 15 minutes avant l'heure indiquée.

Aquagym Vacances : sans réservations
 • Le mardi de 9h00 à 9h45
 • Le mercredi de 19h00 à 19h45

Aquabike :
 - Du lundi au vendredi de 11h00 à 13h30 et de 17h00 à la fermeture
 - Le samedi matin et après midi
 - Le dimanche après-midi

Stages de natation enfants :
 • sur 2 semaines du lundi au vendredi
 - Débutants de 10h00 à 10h45
 - Perf. 1 et Perf 2 de 11h00 à 11h45

La Piscine - Espace Sports Loisirs du Pays de Landivisiau
 1 rue Pierre Lebl - BP 40221 - 29402 Landivisiau cedex
 Tel : 02.98.61.91.00 - <http://lapiscine-paysdeleonor.com>

Communauté de Communes Pays de Landivisiau

Syndicat mixte du Léon
SCoT/PLH

Les permanences « habitat » sur le territoire du Léon Août 2017

Permanences OPAH
Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat

Mardi 22 : de 14h à 15h30, Plouescat - Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la mairie
 Mercredi 23 : de 10h30 à 12h, St Pol de Léon - Maison des services, 29 rue des Carmes
 Lundi 28 : de 10h30 à 12h, Plouzevede - Mairie

Renseignements au siège du Syndicat Mixte du Léon- 8 rue de la mairie à Plouescat - 02.98.61.91.51-Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Pour les propriétaires de résidence principale, se munir de ses 2 derniers avis d'imposition
 Attention, les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande de subvention

Permanences HEOL
Conseil technique sur les économies d'énergie

Plouescat : Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la Mairie, pas de permanence en Août
 Landivisiau : Cte de Communes, zone de herven, pas de permanence en Août,
 St Pol de Léon : Maison des services, 29 rue des Carmes, pas de permanence en Août

Renseignements : 02.98.15.18.08 - contact@heol-energies.org - www.heol-energies.org - 38 rue du Mur à Morlaix.

Le cas échéant se munir de ses factures d'énergie, plans et devis, pour un conseil personnalisé.

Permanences ADIL
Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement

adil du Finistère

Saint Pol de Léon : Maison des Services, rue des Carmes, mercredi 9 de 14h à 17h
 Plouescat : Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la Mairie, mercredi 23 de 14h à 17h
 Landivisiau : Cte de Communes, zone de herven, mardi 8 et mardi 22 de 9h à 12h

Pour un projet d'accèsion à la propriété, prendre un rendez-vous préalable au : 02.98.53.23.24 / 02.98.46.37.38

Bourse aux logements
Pour trouver un logement à louer ou proposer une offre de location

Accueil au siège du Syndicat Mixte du Léon du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
 Et sur notre site Internet, rubrique « trouver un logement »

Syndicat Mixte du Léon (scot/plh)
 8, rue de la mairie - BP 39 - 29430 PLOUESCAT - Tel 02.98.61.91.51 - Fax 02.98.61.97.04
 E-mail : syndicat-mixte-leon@orange.fr - site : <http://www.syndicat-mixte-leon.com>

BULLETIN N°175- SEPTEMBRE 2017 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) pour le mardi 18 juillet 2017 à midi (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 35.